

Nous en connaissons le résultat: aujourd'hui même, des patrouilles armées parcourent nos rues et protègent les hauts fonctionnaires canadiens contre d'autres Canadiens. Certains de ces professeurs sont des néo-Canadiens venant d'Europe ou des États-Unis. Certains prétendent avoir fui leur pays pour échapper à la répression et ne viennent ici que pour prêcher les mêmes doctrines d'anarchie et de haine sur nos propres campus. Il nous reste à décider si nous pouvons logiquement accepter les risques de la libre expression ou s'il nous faut sévir avant qu'une sédition ouverte se manifeste par des plasticages, des rapt, des meurtres et des émeutes. Merci.

[Français]

**M. Gilbert Rondeau (Shefford):** Monsieur le président, je voudrais d'abord féliciter les motionnaires de l'Adresse en réponse au discours du trône (MM. Trudel et Douglas (Assiniboia)) ainsi que le nouveau vice-président des comités, l'honorable député de Beauharnois (M. Laniel).

Je voudrais ce soir parler de la révolution au Québec sujet qui est sur toutes les lèvres au Canada. Comment a-t-elle commencé? Par qui a-t-elle été organisée? Qui la veut? Quelles sont ses raisons profondes? Quels ont été les avertissements que les gouvernements ont reçus à ce sujet et quels sont les remèdes à y apporter?

En 1960, monsieur le président, le parti libéral du Québec prenait le pouvoir et, par la suite, on répétait tous les jours que ce parti politique était à faire la révolution tranquille. Or, la révolution tranquille n'a été qu'une étape vers la révolution moins «tranquille» que nous connaissons actuellement. Au nom de la révolution tranquille, on a mis la hache dans notre système scolaire d'éducation confessionnelle, afin de pouvoir faire entrer dans les écoles des anarchistes, des professeurs athées ainsi que des livres d'enseignement qui ont semé les germes de la révolution dans l'esprit de la jeunesse du Québec. Et aujourd'hui, on s'étonne de constater que ces allumettes révolutionnaires ont pris feu et ont engendré ce que nous connaissons.

Les enseignements et les enseignants d'autrefois ont perdu toute leur valeur. On est ensuite accusé d'avoir, jusqu'à ce jour, donné des enseignements rétrogrades. C'était le début de la révolution tranquille, prélude et premier acte de la vraie révolution.

Le système d'éducation du Québec a tellement été orienté vers la révolution qu'en septembre 1969, on pouvait trouver, parmi les cours optionnels dispensés dans plusieurs CEGEP du Québec, et particulièrement dans celui de Trois-Rivières, des cours de communisme.

Le volume n° 1 de la revue *Éducation-Québec* du 16 septembre dernier, la revue officielle du ministère de l'Éducation du Québec, publiée sous la signature du ministre de l'Éducation, M. Guy Saint-Pierre, étale en page frontispice l'image d'un prêtre habillé de noir, dont la tête est pourrie, et sur laquelle est inscrit «Karl Marx», fondateur du communisme dans le monde. Et ceci pour démontrer que l'éducation morale et religieuse qui nous a été prodiguée était pourrie et sera remplacée par l'éducation athée marxiste. On trouve cette explication sur la couverture de la revue officielle du ministère d'Éducation du Québec.

L'infiltration de socialistes révolutionnaires et communistes à Radio-Canada s'est effectuée sous le regard innocent de l'honorable secrétaire d'État (M. Pelletier), qui est conscient de toute cette infiltration marxiste dans la société d'État dont il est responsable au Parlement.

L'infiltration était facile pour les révolutionnaires de toutes les parties du monde, qui venaient au Canada appuyer la cause de la révolution mondiale pour injecter leur venin à Radio-Canada et dans tous les autres moyens de communication de masse.

En voici un exemple, monsieur le président. On a laissé entrer au Canada M. Cohn-Bendit, qui a organisé la révolution des étudiants de Paris, en 1968, et qui est resté entre les mains de la Gendarmerie royale, à Montréal, pendant plus d'une heure, car elle ne voulait pas accorder à ce monsieur l'entrée au Canada. Qui a donné les ordres, à Ottawa, de permettre à ce révolutionnaire de venir au pays en juin 1969 pour promouvoir sa cause, la révolution mondiale?

Voyant que sa cause progressait au Canada, il a jugé bon de revenir au pays en février 1970. Chaque fois qu'il venait au pays, ce révolutionnaire était reçu par le professeur Stanley Gray, de l'Université McGill. La Société Radio-Canada, à même les deniers publics, et le réseau CTV lui ont réservé un très bon accueil et une très bonne publicité. Il est venu déclarer que son but était de promouvoir la révolution démocratique, c'est-à-dire la révolution tout court.

À l'automne de 1968, les 12 organisateurs de la révolution mondiale ont paru à la BBC de Londres et, quelques semaines plus tard, la Société Radio-Canada reproduisait cette entrevue. Et parmi les douze participants à l'émission se trouvait le professeur Stanley Gray, de l'Université McGill, qui représentait la révolution canadienne.

• (8.20 p.m.)

Monsieur le président, je me permets de citer plusieurs autres exemples.

En mai 1970, un autre personnage du Québec est venu sonner le glas et l'alarme. La *Revue Colombienne* publiait le résumé des discours de l'honorable juge Alexandre Bastien, député d'État de l'Ordre des Chevaliers de Colomb, à la suite d'un banquet à Crabtree (Québec). Voici quelques extraits de son discours, tel que le rapporte cette revue:

Des socialistes révolutionnaires athées se servent des CEGEP comme tribune pour faire passer leurs idées:

Le juge Bastien s'est élevé avec énergie contre ceux qui tentent, selon lui, d'embrigader la jeunesse dans le mouvement de la révolution au Québec... (les révolutionnaires) tentent par tous les moyens d'attirer la jeunesse dans leurs rangs afin de tout faire sauter ce qui peut rester des valeurs traditionnelles.

Plus loin, le juge Bastien s'en est pris avec violence à la tendance actuelle à vouloir tout déconfessionnaliser chez nous.

...«Vallières et Gagnon sont des dieux que l'on monte en épingle et l'on propose à la jeunesse d'aujourd'hui ces gens-là comme des modèles à imiter». Parlant de Charles Gagnon, le juge Bastien a déclaré: «Il était en fin de semaine dans la région de Rimouski où il portait la parole dans un CEGEP. Des révolutionnaires athées payés!

Le juge Bastien a même affirmé que présentement dans les CEGEP et sur les campus universitaires, on pouvait trouver de ces gens-là (des révolutionnaires socialistes athées), payés pour amorcer un début de révolution. Il a même dit que certains professeurs, athées, enseignaient la catéchèse dans nos écoles...

...du Québec, et ce après la révolution tranquille du parti libéral de 1960.

...Poussant plus loin, le juge Bastien s'en est pris à la façon dont les médias d'information sont noyautés par des «révolutionnaires socialistes athées». «Cela saute aux yeux», a-t-il lancé.